



TABEAU DES DELIBERATIONS DU 06/11/2025

OBJET	DELIBERE
2025/79 Modification du tableau des emplois au 1er décembre 2025	ADOPTÉ
2025/80 Participation à la complémentaire santé des agents communaux	ADOPTÉ
2025/81 Signature d'une convention avec la SACPA pour la capture et la gestion des animaux divagants et des animaux morts de moins de 40kg sur la voie publique 24h/24 et 7j/7	ADOPTÉ
2025/82 Attribution de Compensation de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)	ADOPTÉ
2025/ 83 Cessions des tènements issus de la parcelle AK 544 sur une surface de 4 012 m ² (lot C) et d'une voirie de 2037.56 m ² environ ANNULE et REMPLACE délibération 2025/59	ADOPTÉ
2025/84 DEPARTEMENT DE L'ISERE - Convention de maîtrise d'ouvrage confiée et d'entretien relative à l'aménagement du carrefour giratoire sur la RD502 et le chemin de Croulas	ADOPTÉ
2025/85 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2024	ACTE
2025/86 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2024	ACTE
2025/87 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2024	ACTE
2025/88 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'année 2024	ACTE
2025/89 Enfouissement des réseaux basse tension – Carrefour de l'Escale – Territoire Energie Isère (TE38) – Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité	ACTE
2025/90 Enfouissement des réseaux de télécommunication – Carrefour de l'Escale – Territoire Energie Isère (TE38) – Travaux sur le réseau ORANGE	ACTE
2025/91 « Convention relative à l'organisation de mesures de responsabilité » délibéré le 6 juin 2024. Changement d'intitulé « Convention relative à l'organisation de mesures d'accompagnement » <u>Annule et remplace la délibération 2024/65</u>	ADOPTÉ
2025/92 Participation à l'accompagnement des projets « Pass Culture 2025/2026 » du collège Fernand BOUVIER de Saint Jean de Bournay.	ADOPTÉ
2025/93 Subvention exceptionnelle pour un projet sportif	ADOPTÉ

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE 12/11/2025

AUTEUR DE L'ACTE : le Maire, Franck POURRAT

